

Communiqué de presse (2 pages)

Accord Swisscom – SEIC

Le réseau de fibre optique s'étend aux communes de Coinsins, Prangins et Vich.

Gland, le 16 mars 2015 – D'ici la fin de la semaine, la Société Electrique Intercommunale de la Côte SA (SEIC) et Swisscom (Suisse) SA signeront le contrat de coopération qui les engage à parts égales dans le raccordement au réseau de fibre optique des communes de Coinsins, Prangins et Vich d'ici 2017. Immédiatement après la construction achevée, les habitants pourront accéder au réseau et à ses services multimédia ultra-rapides et choisir librement parmi les prestations de la SEIC, Swisscom ou d'autres opérateurs de télécommunication.

Alors que plus de 95% des habitants de Gland, première ville romande de taille moyenne à bénéficier d'un tel partenariat, seront raccordés à la fibre optique en automne 2015, la SEIC et Swisscom entament l'extension du réseau à trois autres communes de La Côte.

La SEIC assure la construction du réseau de fibre optique dans la commune de Coinsins et la partie Sud de Prangins, tandis que Swisscom équipe Vich et la partie Nord de Prangins. Cette répartition représente en totalité près d'un millier de bâtiments. Coinsins et Vich seront raccordés à cette infrastructure en 2015 et Prangins en 2016-2017.

À l'arrivée de la fibre dans leur quartier, les propriétaires de biens immobiliers recevront une proposition de raccordement de leur bâtiment, permettant ainsi aux habitants et commerçants de bénéficier des nombreux avantages de cette technologie, dont une qualité de signaux et un débit de données inégalés. Ce raccordement est en principe gratuit, les coûts étant pris en charge par la SEIC et Swisscom.

Cette réalisation est la suite logique du contrat de coopération passé entre la SEIC et Swisscom en 2013 qui prévoit le raccordement des logements et commerces de la Ville de Gland au réseau de fibre optique d'ici fin 2015.



Des discussions ultérieures entre la SEIC et Swisscom seront menées pour définir la manière dont les quatre autres communes desservies par la SEIC - que sont Begnins, Duillier, Luins et Vinzel - seront raccordées au réseau à très large bande.

Afin de respecter les recommandations de la ComCom (Commission fédérale de la Communication), les deux partenaires poseront au moins quatre fibres optiques par logement ou commerce. De fait, le client pourra choisir librement entre l'une ou l'autre des offres multimédia de Swisscom ou de la SEIC, sans devoir changer de réseau. De même, ce modèle ouvert permettra à d'autres fournisseurs multimédia de venir offrir leurs services sur le futur réseau.

Pour tout complément d'information, se tiennent volontiers à votre disposition :

M. Dieter Gisiger, directeur de la SEIC
dieter.gisiger@seicgland.ch, +41 (0) 79 345 50 54

M. Laurent Piguet, responsable du service Multimédia de la SEIC
laurent.piguet@seicgland.ch, +41 (0) 22 364 31 31

Swisscom Media Relations
media@swisscom.com, +41 (0) 58 221 98 04